



# RÉSEAUX PUBLICS

LA LETTRE  
DE LA FNCCR

NUMÉRO 7

ÉTÉ 2026

# AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

NOUVELLE GOUVERNANCE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX :  
LES PROPOSITIONS CONCRÈTES DE LA FNCCR



SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES E-COMMUNICATIONS

# Agir pour les services publics locaux



**Jean-Luc DUPONT**  
Président de la FNCCR

À l'aube d'un nouveau cycle municipal, les collectivités locales s'apprennent à ouvrir une séquence déterminante pour l'avenir de leurs territoires. Le renouvellement des équipes et des gouvernances constitue toujours un moment charnière : celui des choix structurants, des priorités affirmées et des trajectoires à dessiner pour les années à venir. Dans ce contexte, la FNCCR réaffirme pleinement son engagement aux côtés des élus et des services.

Les services publics locaux - énergie, eau, numérique, déchets - sont au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Ils sont aussi au centre des grandes transitions écologique, énergétique et numérique. Leur pilotage exige aujourd'hui une expertise renforcée, une vision stratégique et une capacité d'adaptation face à des enjeux de plus en plus complexes : décarbonation, résilience des réseaux, maîtrise des coûts, évolution des usages. Dans ce paysage en mutation, les collectivités demeurent les garantes d'un accès équitable, performant et durable à ces services essentiels.

Plus que jamais, la FNCCR se tient aux côtés des collectivités adhérentes pour les accompagner dans ces transfor-

mations. Notre rôle est de les aider à apporter un appui concret à la décision publique : par la production d'expertise, le partage de retours d'expérience, la diffusion d'outils opérationnels et l'animation d'un réseau d'acteurs et de partenaires engagés. Nous veillons également à sécuriser les choix de gouvernance et les montages contractuels, dans un environnement juridique et économique en constante évolution.

À l'heure où de nouvelles équipes municipales prennent leurs fonctions, cet accompagnement prend une dimension particulière. Il s'agit d'aider chacun à s'approprier rapidement les enjeux, à construire des stratégies adaptées aux réalités locales et à inscrire l'action publique dans la durée. La force de notre fédération réside dans cette capacité à fédérer, à mutualiser les savoir-faire et à faire émerger des solutions au service de tous les territoires.

Fidèles à notre mission, nous continuerons à porter la voix des collectivités et à défendre un modèle de services publics locaux à la fois innovant, solidaire et ancré dans les besoins de proximité.



**À la Une**  
Nouvelle gouvernance : des propositions concrètes pour agir  
**.4**



La FNCCR à vos côtés  
**pour l'énergie**  
**.8**



La FNCCR à vos côtés  
**pour les déchets**  
**.10**



La FNCCR à vos côtés  
**pour le numérique**  
**.11**



La FNCCR à vos côtés  
**pour l'eau**  
**.12**



La FNCCR à vos côtés  
**pour les infos transversales**  
**.14**



**Dans les territoires**  
**.16**



**Agenda**  
**.20**

+ de **900**  
collectivités  
adhérentes

**65 millions**  
d'habitants représentés



**1934** année de  
création

**4** grands domaines d'action :  
eau, énergie, déchets, numérique



**1** comité exécutif

**16** commissions  
thématiques

**55**  
collaborateurs

**5** conseils  
d'orientation

+ de **3000**  
citations presse/an



**10** colloques  
annuels

+ de **13 k** **in**  
abonnés LinkedIn

**93** sessions de formations  
pour les adhérents /an

**1000**  
apprenants



**8,7/10**  
de moyenne de  
satisfaction

**60** programmes différents



# NOUVELLE GOUVERNANCE : DES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR AGIR

générée par IA @canva

Les collectivités territoriales se trouvent au cœur de transformations majeures qui touchent simultanément l'eau, l'énergie et le numérique. Ces trois piliers des services publics locaux structurent en profondeur l'action publique et conditionnent à la fois la qualité de vie des habitants, l'attractivité des territoires et leur capacité à répondre aux défis contemporains.

**D**ans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique, les tensions sur les ressources, la transition énergétique et la révolution numérique, les élus locaux doivent faire face à des enjeux de plus en plus complexes, interconnectés et exigeants.

**La gestion de l'eau, la production et la distribution d'énergie, ainsi que le déploiement des infrastructures numériques** ne peuvent plus être pensés de manière isolée : ils participent d'un même objectif de résilience, de sobriété et de cohésion territoriale.

Acteurs de proximité, les collectivités disposent de leviers concrets pour agir : organisation des services publics essentiels, aménagement du territoire, planification urbaine, soutien au développement économique local ou encore accompagnement des usages.

Mais elles doivent aussi composer avec des contraintes croissantes, qu'elles soient réglementaires, techniques ou financières, dans un contexte de fortes attentes citoyennes.

C'est à partir des réalités de terrain, des besoins exprimés par les territoires et des mutations en cours que la FNCCR a élaboré un ensemble de propositions à destination des futurs élus municipaux. Elles visent à renforcer la capacité d'action des collectivités, à sécuriser les services publics locaux et à accompagner les transitions indispensables.

Qu'il s'agisse de préserver durablement la ressource en eau, d'accélérer la décarbonation du système énergétique ou de garantir un accès équitable aux infrastructures numériques, ces propositions dessinent une feuille de route cohérente pour des politiques publiques locales plus intégrées, plus solidaires et mieux adaptées aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle.

## ► ÉNERGIE : TERRITOIRES SOBRES ET RÉSILIENTS

**F**ace à l'intensification des défis climatiques, les collectivités territoriales sont en première ligne pour organiser une transition énergétique à la fois ambitieuse, concrète et adaptée aux réalités locales. Cette transformation repose sur une approche globale, combinant rénovation des bâtiments, production d'énergies renouvelables, gestion des déchets, mobilité et planification stratégique.

**La rénovation énergétique constitue un levier prioritaire.** Les collectivités doivent planifier la décarbonation de leur parc en s'appuyant sur des schémas directeurs immobiliers et énergétiques (SDIE), afin de prioriser les investissements, notamment pour les équipements accueillant du public comme les écoles ou piscines. L'inscription d'objectifs de performance dans un cadre formalisé garantit la cohérence des actions. En parallèle, des mesures de sobriété — réglage des températures, optimisation des usages — permettent de réduire rapidement les consommations.

Cette démarche suppose de **renforcer les compétences internes, de mobiliser des coopérations entre acteurs (EPCI, AODE) et de s'appuyer sur des économes de flux.** Un pilotage énergétique structuré est indispensable, reposant sur une connaissance fine du patrimoine, un suivi régulier des consommations et une stratégie d'achat intégrant énergies renouvelables, circuits courts et flexibilité. Des structures locales d'accompagnement doivent également être renforcées pour massifier la rénovation dans tous les secteurs.

En matière de production énergétique, les territoires doivent **valoriser leurs ressources locales.** Cela passe par l'identification des potentiels (solaire, géothermie, chaleur fatale, biodéchets) et la définition de zones d'accélération concertées avec les acteurs locaux. Les collectivités peuvent mobiliser leur foncier pour produire de l'énergie (solarisation, chaufferies décarbonées, valorisation des déchets et eaux usées) et structurer des circuits

courts énergétiques comme l'autoconsommation ou les contrats d'achat direct.

Ces modèles renforcent la maîtrise des coûts, la résilience et l'appropriation locale. **Le développement des réseaux de chaleur et de froid, intégrant des énergies renouvelables, constitue également un levier structurant.** Enfin, les collectivités peuvent s'impliquer dans des projets d'envergure via des sociétés locales (SEM, SPL) ou des prises de participation, afin de garantir une gouvernance publique.

**La gestion des déchets s'inscrit désormais dans une logique d'économie circulaire.** Il s'agit de favoriser la réduction à la source à travers le réemploi, la réparation ou le vrac. La tarification incitative (TEOMI, REOMI) encourage des comportements vertueux et améliore les performances de tri. Le développement du tri à la source des biodéchets est un enjeu majeur pour réduire les tonnages enfouis ou incinérés et accroître leur valorisation. Par ailleurs, la collecte évolue vers des solutions décarbonées (électrique, hydrogène, biocarburants) et intelligentes, grâce à l'intégration de technologies connectées et d'intelligence artificielle.

**L'éclairage public constitue un autre levier d'action.** Après un audit énergétique, les collectivités peuvent structurer un schéma directeur d'aménagement lumière conciliant identité territoriale, sécurité et sobriété. Le déploiement de luminaires LED, en anticipation de la fin des lampes à décharge en 2027, ainsi que la mise en place de systèmes de télégestion, permettent d'optimiser les consommations. La question de la coupure nocturne doit être étudiée au regard des usages et des enjeux environnementaux.

**Les mobilités nécessitent également une transformation.** Pour les véhicules légers, le déploiement des infrastructures de recharge doit être structuré via les schémas directeurs (SDIRVE), afin d'atteindre les objectifs nationaux. Pour le transport lourd, les



collectivités doivent anticiper les impacts sur les réseaux et soutenir des alternatives comme le bioGNV, tout en restant attentives aux perspectives offertes par l'hydrogène.

La réussite de la transition repose sur une planification stratégique solide. Les collectivités doivent définir une vision climat-air-énergie claire, intégrée dans les documents d'urbanisme. Un diagnostic de vulnérabilité permet d'identifier les risques et de construire une stratégie d'adaptation : confort d'été, lutte contre les îlots de chaleur, limitation de la climatisation, résilience des systèmes énergétiques.

La formation et la mobilisation des acteurs locaux, dans une logique de coopération, sont essentielles pour ancrer durablement ces transformations. En articulant ces différents leviers, les territoires peuvent devenir des acteurs majeurs de la transition énergétique, tout en renforçant leur attractivité, leur autonomie et leur résilience.

## ► GESTION LOCALE ET DURABLE DE L'EAU

L'eau s'impose aujourd'hui comme un enjeu central des politiques publiques locales, à la croisée des impératifs environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux. Ressource vitale et patrimoine commun, elle subit des pressions croissantes liées au changement climatique et aux activités humaines : sécheresses plus fréquentes, épisodes pluvieux intenses accentuant les crues et inondations, pollutions des ressources en eau et artificialisation des sols.

À la fois atouts et contraintes, en manque, en excès ou polluée, l'eau devient ou redevient ainsi un levier structurant du développement territorial et renforce les enjeux des collectivités dans l'exercice de leurs compétences en matière d'**eau potable, d'assainissement, de gestion des eaux pluviales et des milieux aquatiques et de prévention des inondations.**

**Face à ces défis, une approche transversale s'impose, intégrant urbanisme, aménagement, agriculture, biodiversité, santé et développement économique.**

Parmi les priorités, **la préservation de la qualité de l'eau constitue un axe**

**majeur.** Cela impose d'agir à la source en protégeant les captages, notamment en améliorant la performance de l'assainissement et en accompagnant les pratiques agricoles vertueuses, prioritairement à travers le conseil, la maîtrise foncière, les soutiens financiers et l'appui à la valorisation économique de ces productions agricoles.

**L'amélioration des performances des réseaux, la réduction des pollutions notamment émergentes avec les micropolluants et la valorisation des ressources issues des eaux usées** (énergie, fertilisants, eau réutilisée) offrent des perspectives concrètes pour conjuguer performance environnementale et innovation territoriale.

Par ailleurs, **la gestion intégrée des eaux pluviales, la maîtrise des ruissellements et la restauration des zones humides**, fondées sur l'infiltration et la désimperméabilisation, apparaît comme un outil efficace pour réduire les risques d'inondation et de pollution par débordement des réseaux et améliorer la résilience urbaine et la recharge des nappes. Couplée à des politiques ambitieuses d'économies d'eau, elle participe à un changement de modèle indispensable.

**La prévention des inondations** doit également être renforcée, en combinant aménagement du territoire, solutions fondées sur la nature et diffusion d'une culture du risque. Les documents d'urbanisme doivent intégrer ces enjeux pour limiter l'exposition des populations et des biens.

**Garantir un accès équitable à l'eau potable** demeure enfin une exigence sociale fondamentale. Tarification adaptée, dispositifs d'aide et sécurisation de l'approvisionnement sont autant de réponses à développer, notamment face aux épisodes de pénurie.

Enfin, le **financement de ces politiques constitue un défi majeur.** Programmation des investissements, mobilisation des aides, participation citoyenne et adaptation des modèles tarifaires seront déterminants pour répondre au « mur d'investissement » auquel les collectivités font face.

Ainsi, placer l'eau au cœur des politiques publiques locales, c'est engager une transformation profonde des territoires, fondée sur **la sobriété, la solidarité et l'anticipation.**



## ► CONNECTIVITÉ, INNOVATION ET CYBERSÉCURITÉ

Face à l'**accélération de la transformation numérique**, les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle déterminant pour garantir un accès équitable, sécurisé et durable aux infrastructures et services numériques. Les propositions formulées s'inscrivent dans une approche globale, articulant **connectivité, usages, données, innovation et cybersécurité**, afin de faire du numérique un véritable levier de développement territorial.

**Le déploiement des infrastructures constitue la première pierre de cette stratégie.** L'accès généralisé au très haut débit, qu'il s'agisse de la fibre ou des réseaux mobiles comme la 5G, est désormais indispensable à la vie économique et sociale. Les collectivités ont un rôle clé pour faciliter ces déploiements, veiller au respect des règles d'occupation du domaine public et valoriser leurs propres infrastructures (fourreaux, pylônes, mobilier urbain).

Elles doivent également accompagner la transition liée à la fin du réseau cuivre, en anticipant les difficultés de raccordement et en veillant à la continuité du service pour les usagers. La résilience des réseaux, face aux risques naturels ou aux actes de malveillance, constitue par ailleurs un enjeu croissant.

Au-delà des infrastructures, **le développement des services et des usages numériques est essentiel.** Il s'agit d'abord d'acculturer les élus et les agents publics aux enjeux du numérique, afin de mieux piloter les politiques locales. Les collectivités sont également invitées à construire une **offre de services numériques adaptée aux besoins des habitants**, tout en privilégiant des solutions mutualisées, sécurisées et souveraines. L'inclusion numérique doit être érigée en priorité, avec des dispositifs d'accompagnement humain et des lieux accessibles à tous.

Dans le même temps, une attention particulière doit être portée à la



**sobriété et à la responsabilité numérique**, en intégrant des principes d'écoconception, d'accessibilité et de lutte contre l'obsolescence.

**La gestion des données territoriales** constitue un autre pilier structurant. Le développement d'un véritable service public de la donnée permettrait aux collectivités de mieux maîtriser leurs informations, de garantir leur qualité et leur conformité réglementaire, et de les valoriser au service de la décision publique. La mutualisation des moyens et la participation à des instances de gouvernance de la donnée renforcent cette dynamique.

Dans ce cadre, **l'émergence de l'intelligence artificielle** impose également de définir des règles d'usage claires et équilibrées, conciliant innovation et maîtrise des risques.

Par ailleurs, **les territoires connectés ouvrent de nouvelles perspectives grâce à l'essor de l'Internet des objets.** En s'appuyant sur des capteurs et des réseaux intelligents, les collectivités peuvent améliorer la gestion de leurs services (eau, déchets, éclairage, mobilité), renforcer leur efficacité opérationnelle et contribuer à la transition écologique.

Ces projets doivent toutefois s'inscrire dans une logique de coopération entre territoires et faire l'objet d'expérimentations rigoureuses pour en évaluer les bénéfices et les conditions de déploiement à grande échelle.

Enfin, **la cybersécurité s'impose comme une exigence incontournable.** Face à la multiplication des cybermenaces, les collectivités doivent renforcer la protection de leurs systèmes d'information afin d'assurer la continuité des services publics. L'intégration des normes européennes, comme la directive NIS2, et la prise en compte de ces enjeux dans les plans locaux de sécurité constituent des étapes essentielles.

Les propositions portées par la FNCCR dessinent une stratégie numérique territoriale complète, visant à conjuguer performance, inclusion, innovation et sécurité. Elles traduisent une ambition claire : faire du numérique un outil au service de l'intérêt général, capable d'accompagner durablement les transformations des territoires.



## Chaleur et froid MASSIFIER LES RÉSEAUX

Le projet européen « Heat & Cool Life », démarré en 2021 et piloté par la Région Sud, ambitionne de massifier les réseaux de chaleur et de froid. La FNCCR est porteuse de l'Action C4, visant à tester un nouveau modèle de facturation de ces réseaux. Elle a établi un groupe de travail afin de concevoir une nouvelle facture type, qui permettra de refléter la transparence des coûts pour les usagers, et repenser la manière dont nous facturons notre énergie. Enfin, la fédération s'est renforcée dans ce domaine avec l'arrivée fin 2025 d'un chargé de mission réseaux de chaleur et de froid.

## Manifeste ACTEE

Maires rénovateurs, un écosystème d'acteurs à vos côtés pour accompagner la transformation de vos bâtiments publics. ACTEE et ses 31 partenaires ont rédigé un manifeste à l'attention des nouveaux exécutifs municipaux pour montrer l'intérêt de la rénovation énergétique des bâtiments publics et les acteurs prêts à accompagner les élus dans cette démarche. Le texte se concentre, d'une part, sur les différents bénéfices de la rénovation énergétique et raisons d'agir et, d'autre part, sur les acteurs prêts à accompagner les élus.

## Mobilité propre DÉMOCRATISER LA RECHARGE

Le livre blanc copublié par la FNCCR, avec l'Avere-France, le Programme Advenir et le SERCE, accompagne les collectivités face à l'essor du véhicule électrique. Il propose outils et retours d'expérience et fixe trois priorités : gouvernance renforcée, articulation public-privé et modernisation des réseaux, pour une mobilité électrique accessible et équilibrée.



## PPE3 TRAJECTOIRE ÉNERGÉTIQUE

La publication de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) marque une étape clé pour la trajectoire énergétique française. Attendue par les acteurs du secteur, elle fixe les orientations en matière de production d'énergies renouvelables et décarbonées, dans un contexte où les enjeux climatiques et géopolitiques renforcent l'importance de la souveraineté énergétique.



La diversification des sources et la maîtrise de la demande apparaissent essentielles pour garantir résilience et compétitivité. La PPE3 souligne aussi la nécessité d'accélérer les projets d'énergies renouvelables, en veillant à une ap-

proche territoriale équilibrée. Un enjeu majeur pour les collectivités, dont les initiatives locales sont indispensables à une transition énergétique concrète, durable et partagée.

## Souveraineté énergétique PLAN D'ÉLECTRIFICATION DES USAGES



La FNCCR réaffirme son soutien au plan d'électrification présenté par le Gouvernement, tout en appelant à une mise en œuvre territorialisée et fondée sur un mix énergétique équilibré. Si l'électrification des usages est déjà engagée et

constitue un levier majeur de souveraineté énergétique et de sortie des énergies fossiles, elle doit être accompagnée avec ambition, visibilité et pragmatisme. Renforcement des réseaux, développement des flexibilités et respect des trajectoires d'investissement négociées localement sont indispensables.

La FNCCR rappelle également que la décarbonation ne peut reposer sur la seule électricité : biogaz, chaleur renouvelable, hydrogène et valorisation énergétique participent aussi au développement économique et à l'autonomie énergétique des territoires. Les collectivités, via les AODE et AODG, doivent être pleinement associées à la planification et à la coordination des réseaux d'énergie.

## BioGNV DÉCARBONER LE TRANSPORT ROUTIER

La FNCCR a contribué à la mission d'information « flash » de l'Assemblée nationale sur la décarbonation du transport routier de marchandises.

Si le parc de poids lourds bas carbone progresse, il reste marginal, et la trajectoire d'électrification demeure incertaine. Le principal frein réside dans le déploiement des infrastructures, encore insuffisant face à des besoins de puissance élevés et des délais de raccordement longs.

La FNCCR appelle à une approche fondée sur un mix énergétique et une neutralité technologique, condition essentielle pour accélérer la transition. Le bioGNV s'impose aujourd'hui comme une alternative crédible au diesel. Le parc de poids lourds bas

carbone progresse... mais reste encore marginal (~25 000 véhicules au bioGNV/GNV et 2 000 électriques en France). Les syndicats d'énergie adhérents de la FNCCR sont pleinement investis pour développer des stations bioGNV en France.



## TRVE CGV D'EDF

EDF a enfin consenti à adapter les conditions générales de vente (CGV) d'électricité de leurs offres aux tarifs réglementés (TRVE bleu, jaune et vert) pour les clients publics en augmentant le délai de paiement des factures, qui passe ainsi de 15 à 30 jours calendaires (après leur date d'émission).

Cette évolution avait été demandée de très longue date par la FNCCR dans le cadre des concertations conduites avec le concessionnaire. Un modèle spécifique de CGV sera donc désormais appliqué aux collectivités locales, parallèlement aux modèles concernant les clients du secteur privé d'EDF.

## Chèque énergie UNE CAMPAGNE 2026 SOUS TENSION

En 2025, la FNCCR a alerté sur les risques de désoptimisation liés à la réforme du chèque énergie inscrite dans la loi de finances. Ces craintes se sont confirmées avec un envoi tardif fin 2025 et l'exclusion de 1,5 million de ménages, privés de cette aide et des protections qui lui sont associées. La FNCCR salue toutefois le changement de méthode pour la campagne 2026, qui a permis d'identifier davantage de bénéficiaires (près de 4,5 millions contre 3,8 millions en 2025).

Elle se félicite également de la mission d'évaluation lancée par l'Assemblée nationale, pour laquelle elle a été auditionnée et dont les conclusions sont attendues en juin.



La Fédération espère que celles-ci permettront d'améliorer la détection des bénéficiaires et le recours au dispositif, et qu'elles recommanderont une revalorisation du barème, inchangé depuis 2019.

## Label national TERRE D'INNOVATION



Porté par la FNCCR et les AODE, Terre d'innovation met en lumière les communes engagées dans un développement territorial innovant et durable.

Ce label national récompense chaque année, au niveau local, les collectivités les plus performantes dans cinq catégories clés : transition énergétique, mobilité décarbonée, éclairage public, services connectés et cadre de vie. Les 10 communes les mieux notées dans chaque territoire sont labellisées, et les plus innovantes concourent aux grands prix nationaux remis par la FNCCR.

La Fédération fournit aux AODE une méthodologie complète (grille d'évaluation, règlement type, outils de communication) pour organiser ces trophées et valoriser les actions locales. Cette initiative encourage l'innovation locale, renforce la visibilité des projets exemplaires et stimule les collectivités dans leurs démarches au service des habitants. [www.terre-innovation.fr](http://www.terre-innovation.fr)

## PPA publics GUIDE COMMUN

La FNCCR, France renouvelables, EY Société d'avocats et l'AEC ont publié un guide sur les contrats de vente directe d'électricité renouvelable par les personnes publiques. Ce document, dans le cadre prévu par la loi APER, vise à lever les freins juridiques et opérationnels au recours aux PPA. Il présente les types de contrats, leur articulation avec le droit de la commande publique, ainsi que les enjeux économiques et risques pour les acheteurs. Un clausier opérationnel (CCAP) accompagne la sécurisation de la contractualisation. L'objectif : aider les collectivités à sécuriser leurs prix, accélérer la décarbonation et renforcer la souveraineté énergétique.



## EnR électriques en France BAROMÈTRE 2025

Depuis 2010, Observ'ER réalise chaque année son « Baromètre de l'électricité renouvelable en France » en partenariat avec la FNCCR et l'ADEME. Toutes les filières renouvelables de production électrique sont analysées à travers un ensemble d'informations et d'indicateurs énergétiques, socio-économiques et industriels.

Pour chacun des secteurs étudiés, ce baromètre propose une lecture dyna-

mique des derniers développements à la lumière des points d'actualité les plus récents. L'ensemble de ces éléments constitue un panorama complet de l'état de structuration des secteurs électriques renouvelables en France.

Ce baromètre est disponible en format électronique et il est téléchargeable sur les sites d'Observ'ER et de la FNCCR.

[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)



## Convention biodéchets UNE FILIÈRE DURABLE

C'est durant le Salon des maires et des collectivités locales fin 2025, que la FNCCR et FRANCE BIODÉCHETS ont officialisé leur partenariat. L'objectif ? Structurer la filière des biodéchets au service des collectivités et des territoires.

Les priorités de l'année 2026 : mieux mesurer la collecte et la valorisation

via un observatoire national, accompagner localement les collectivités avec des événements régionaux, lever les verrous techniques liés aux plastiques dans les soupes de déconditionnement, et coconstruire une feuille de route nationale avec des objectifs à 2030 et 2050, pour une filière durable et efficace.

[www.francebiodechets.org](http://www.francebiodechets.org)

## Guide JETER, TRIER, ÉVITER SOCIOLOGIE DES DÉCHETS

La gestion des déchets ne se limite pas à l'organisation technique et logistique. Les pratiques de tri, dépôts sauvages et difficultés d'appropriation des consignes montrent que les comportements des habitants et les représentations collectives jouent un rôle clé.

La sociologue Camille Dormoy a accompagné la FNCCR dans la rédaction d'un guide avec des exemples et des témoignages pour aider les collectivités à intégrer une approche sociologique et comportementale dans leurs stratégies.



Objectifs : comprendre les pratiques et les perceptions des usagers, identifier les freins et les leviers à l'adoption des gestes de tri, et proposer des pistes d'action concrètes pour adapter dispositifs, organisation et communication aux réalités sociales des territoires.

## Fiche conseil VALORISER L'AGENT

Retrouvez dans cette fiche conseil des informations précieuses pour s'interroger sur les moyens de valoriser les agents de déchèterie, essentiels au service public des déchets. Leurs missions évoluent vers le tri, le réemploi et la prévention.

Cette fiche propose par exemple l'importance de renforcer la formation, améliorer les conditions de travail et mieux reconnaître les compétences, tout en revalorisant l'image du métier auprès du public.



## Filières REP ALERTE DE LA FNCCR

Lors de son audition à l'Assemblée nationale le 17 mars, aux côtés d'associations d'élus, la FNCCR a porté la voix des collectivités sur les filières à responsabilité élargie du producteur (REP).

La FNCCR a dénoncé un financement insuffisant, ne couvrant pas les coûts réels de collecte et de traitement, et a appelé à une prise en charge complète. Elle a également souligné la nécessité de simplifier et de stabiliser les dispositifs, de renforcer le contrôle des éco-organismes et de tendre vers une organisation plus lisible.

Enfin, la FNCCR a insisté sur l'importance de développer l'économie circulaire et a alerté sur les risques liés à l'évolution de la filière bâtiment (PMCB), qui pourrait fragiliser les organisations territoriales.

## Objets connectés ADHÉSION À LORA ALLIANCE



La LoRa Alliance permet à chacun de ses membres de rentrer en contact avec tous les acteurs de l'écosystème LoRaWAN, de la start-up aux sociétés internationales, ce qui garantit une richesse unique pour le choix des cas

d'usage et des solutions à mettre en œuvre.

La FNCCR a adhéré en 2025 pour valoriser les déploiements LoRaWAN de ses adhérents au travers des canaux de communication et de marketing de la LoRa Alliance, renforçant ainsi la visibilité de ces initiatives en matière de réseaux d'objets connectés.

## Cybersécurité ANTICIPER LES RISQUES CYBER

La FNCCR a réuni des collectivités pour des journées d'étude dédiées à la cybersécurité, favorisant échanges entre pairs et retours d'expérience. Les participants ont approfondi les enjeux liés au numérique, à l'IA et à la protection des données sensibles, tout en découvrant le dispositif MonAideCyber présenté par l'ANSSI. Un panorama des menaces à horizon

2026 et une table ronde d'experts sur la sécurisation de l'IA ont enrichi les débats, avec l'intervention du sénateur Patrick Chaize, vice-président de la FNCCR. Des ateliers pratiques ont permis d'aborder l'identification des données sensibles et le déploiement de NIS 2. Ces journées offrent des clés opérationnelles pour renforcer la résilience cyber des collectivités.

## Télécoms LA FIN DES RÉSEAUX HISTORIQUES



C'est en 2026 que débute la mise en œuvre effective de l'arrêt des réseaux de télécommunications, haut débit DSL d'une part et radiotéléphonie 2G/3G d'autre part. Ces réseaux ont concouru au début de la digitalisation de la société (usages récréatifs, e-administration) et de l'économie (automatisation, objets connectés, e-commerce) dans le dernier quart de notre 20<sup>è</sup> siècle.

Pour les réseaux 2G/3G, la FNCCR suit attentivement l'expérimentation pilote

lancée fin mars 2026 par Orange dans le sud-ouest. Selon le calendrier prévisionnel établi par les opérateurs, il n'y aura plus de réseau 2G en France à compter du 16 décembre 2026. La 3G sera éteinte en principe fin 2028.

Les services publics en réseau exploités à l'aide d'objets communicants et d'automates (eau, assainissement, éclairage public) ont dû migrer dans des délais contraints vers les réseaux cellulaires 4G/5G ou au contraire saisir l'opportunité des réseaux bas débits dont le standard LoRaWAN. Pour le réseau cuivre, les adhérents de la FNCCR sont impliqués dans le déploiement et le raccordement à la fibre des foyers et des entreprises. Ils sont ainsi au cœur de la modernisation des réseaux d'accès à Internet, un préalable à la fermeture du réseau cuivre et à sa dépose planifiées par Orange jusqu'en 2030.

## France Data Réseau CARTOGRAPHIER LES TERRITOIRES CONNECTÉS

La FNCCR engage la création d'une cartographie des territoires connectés et durables dans le cadre de France Data Réseau. Cet outil vise à offrir une vision claire et partagée des infrastructures et services numériques déployés localement : réseaux fibre, objets connectés, vidéoprotection ou encore plateformes de données.

L'objectif est double : mieux valoriser les initiatives des collectivités et faciliter la mutualisation des expériences. Cette cartographie permettra également d'identifier les zones à renforcer et d'accompagner les stratégies d'aménagement numérique. Un levier structurant pour accélérer la transition numérique des territoires et renforcer leur attractivité.

[www.francedatareseau.fr](http://www.francedatareseau.fr)



francedata  
réseau

## Rendez-vous SMART CITIES TOUR

Smart City Mag et la FNCCR organisent partout en France le Smart Cities Tour, un événement itinérant pour démystifier la démarche de ville intelligente et en diffuser les bonnes pratiques auprès des élus et cadres territoriaux des petites et moyennes collectivités. Les prochaines étapes auront lieu dans les territoires des adhérents de la FNCCR : Somme Numérique, à Amiens le 10 septembre 2026 et Haute-Saône Numérique, à Vesoul le 1<sup>er</sup> décembre 2026.





## Eau et agriculture

### LA FNCCR MOBILISÉE

Les enjeux liés à l'eau et à l'agriculture sont au cœur des débats, renforcés par le moratoire imposé par le Premier ministre et l'annonce d'une nouvelle loi d'urgence agricole. La FNCCR a rédigé une note de positionnement sur la protection des captages, la gestion quantitative de la ressource, le financement de la politique de l'eau et la gouvernance à la demande des ministres de la Transition écologique et de l'Agriculture.

Lors de la séance plénière du Comité national de l'eau (CNE), la FNCCR a présenté une motion conjointe sur la politique de l'eau dans le cadre du projet de loi, adoptée à 60 voix et soutenue par 9 membres supplémentaires. Ces initiatives renforcent le rôle de la FNCCR dans les concertations nationales et la défense des services publics de l'eau.



## Agences de l'eau

### ÉQUILIBRER LA POLITIQUE DE L'EAU

La mission flash du Sénat sur les agences de l'eau s'est notamment penchée sur les évolutions récentes des critères d'attribution des aides. La FNCCR a rappelé que ces financements publics justifient des exigences fortes en matière d'évaluation des projets et de capacité de gestion des collectivités.

Elle souligne l'importance de laisser aux territoires le choix de l'échelle d'organisation la plus pertinente, tout en encourageant les regroupements, outils de mutualisation et de solidarité, notamment entre zones urbaines et rurales.

La FNCCR appelle à sécuriser le modèle des agences. En particulier, alors que les usagers des services publics d'eau et d'assainissement contribuent à environ 80 % du financement des agences de l'eau et que les besoins de ces services ne cessent d'augmenter, les aides au petit cycle de l'eau doivent être renforcées.

## Le RDV des acteurs de l'eau

### IDÉES ET SOLUTIONS AU CARREFOUR DES GESTIONS LOCALES

La FNCCR a participé au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau, organisé par idealCO, un moment d'échanges privilégié entre élus, techniciens et partenaires autour des enjeux de l'eau et des services publics locaux.

Ateliers autour de la gestion des eaux usées non domestiques, de l'optimisation des bâtiments économes en

eau, de la protection des captages, de l'assainissement non collectif, ont rythmé les deux jours d'événement.

Cette édition a permis de partager expériences, bonnes pratiques et perspectives pour soutenir une gestion durable et résiliente des services publics de l'eau.

[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)

## Résilience

### STRATÉGIE EUROPÉENNE

Dans le cadre des échanges sur la future stratégie européenne de résilience de l'eau, la FNCCR a rencontré la commissaire Jessika Roswall. Face aux tensions croissantes sur la ressource, elle souligne l'indissociabilité entre quantité et qualité de l'eau, appelant à réduire fortement les pollutions à la source et à promouvoir la sobriété des usages.

Si les technologies peuvent accompagner cette évolution, elles ne rem-

placent pas des transformations structurelles.

La FNCCR insiste sur la nécessité de prioriser les efforts là où les gains sont les plus importants et de mieux suivre les prélèvements. Elle appelle aussi à renforcer la prévention, face à des traitements des pollutions coûteux et énergivores, et à appliquer pleinement le principe pollueur-payeur pour limiter durablement les pollutions.



## GEMAPI ALERTE DES ÉLUS

Les crues et les inondations de ces dernières années ont mis en lumière les limites du dispositif actuel de prévention des inondations et de gestion des milieux aquatiques.

Dans le cadre de l'examen au Sénat d'une proposition de loi sur la gouvernance de la GEMAPI, les associations d'élus, dont la FNCCR, alertent sur un transfert de compétences insuffisamment accompagné de moyens adaptés.

Face à l'intensification des risques climatiques, elles rappellent que la sécurité des personnes et des biens

relève de la responsabilité de l'État et appellent à un engagement renforcé et durable.

Cinq priorités sont mises en avant : mettre fin aux transferts implicites de responsabilités, préserver l'équilibre financier sans alourdir la fiscalité locale, maintenir la souplesse d'organisation des collectivités, garantir un appui technique et financier pérenne de l'État, et renforcer les ressources dédiées à la prévention des risques naturels. Une approche coordonnée, solidaire et nationale est indispensable.

[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)



## Économies d'eau CANDIDATEZ AUX TROPHÉES 2026

Les Trophées d'économies d'eau, animés par la FNCCR valorisent chaque année des actions locales exemplaires de réduction des consommations et des prélèvements d'eau en France.

Lancés en 2021 avec le soutien du ministère de la Transition écologique, ces trophées récompensent collectivités, associations, établissements

publics et entreprises pour leurs démarches de sensibilisation, innovations techniques, gestion en périodes de sécheresse et bonnes pratiques reproductibles d'économies d'eau.

Ils offrent une vitrine nationale aux initiatives, encouragent la sobriété hydrique et stimulent l'engagement des territoires face aux défis climatiques et à la préservation de la ressource.

Pour découvrir les initiatives locales remarquables ou candidater à la prochaine édition des trophées, rendez-vous sur :

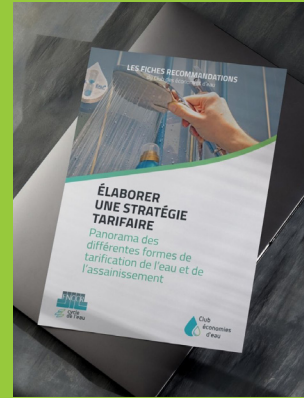
[www.club-ecodeau.fr](http://www.club-ecodeau.fr)



## Eau et assainissement PANORAMA DES TARIFICATIONS

Dans un contexte de tensions financières, la tarification de l'eau et de l'assainissement devient un enjeu clé. Le Club des bonnes pratiques, animé par la FNCCR, publie son deuxième volet de ses fiches de recommandations pour l'élaboration de stratégies de tarifications adaptées aux territoires. L'objectif : concilier équilibre financier des services, équité sociale et gestion durable de la ressource. Ce document propose un panorama des modèles de tarification, leurs cadres juridiques, ainsi que leurs atouts et limites, afin d'aider les décideurs à faire des choix éclairés.

[www.club-ecodeau.fr](http://www.club-ecodeau.fr)



## Piscines publiques ÉCONOMISER L'EAU MAÎTRISER L'ÉNERGIE



Le guide pratique pour les collectivités « Économiser l'eau et maîtriser l'énergie dans les piscines publiques » est le fruit d'une collaboration entre le Club des Bonnes Pratiques d'Économies d'Eau et de Tarification et le programme ACTEE. À destination de l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion et la modernisation des piscines publiques, ce guide propose un panorama synthétique des outils disponibles pour une gestion plus économe en eau et en énergie. Il présente des solutions variées allant des bonnes pratiques aisément adoptables jusqu'aux travaux à envisager en cas de rénovation ou de construction tout en les illustrant à travers des retours d'expérience.





[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)

## Web

### FNCCR.ASSO.FR FAIT PEAU NEUVE

Depuis mars, le nouveau site web de la FNCCR propose une interface simplifiée et rapide pour trouver facilement toutes les informations sur les services publics de l'énergie, de l'eau, des déchets et du numérique. On y retrouve en accès libre ou réservé aux adhérents l'agenda de toutes

les réunions, toutes les publications, les guides pratiques, les actualités et les textes réglementaires. Le site et son espace adhérent sont les outils complémentaires de tous les services de la Fédération pour informer et accompagner les décisions.

## S'informer

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La FNCCR anime une panoplie d'outils pour se former, s'informer et échanger entre collectivités. Chaque outil correspond à vos usages.

**Les newsletters** : abonnez-vous aux mensuelles de la FNCCR selon vos adhésions et vos centres d'intérêts pour recevoir tous les mois les dernières actualités, les invitations aux événements et aux groupes de travail.

**La plateforme collaborative de la FNCCR** accessible sur le web 24/24 : sur simple demande via le formulaire à disposition, vous pouvez rejoindre les nombreux groupes de discussions thématiques et apporter vos contributions.



**Les svp téléphoniques** : les experts de la FNCCR sont là pour répondre à vos questions techniques, juridiques, etc. par mail ou par téléphone. Les coordonnées de vos contacts sont sur [fnccr.asso.fr](http://fnccr.asso.fr).



**La page LinkedIn FNCCR** : Rejoignez la communauté des 14 000 abonnés et likez chaque jour les infos en image, en vidéo, les prises de position et les retours d'expérience !



**La page YouTube FNCCR** : plus de 150 vidéos, tutos, replays d'événements, témoignages sont à votre disposition pour vous former, vous informer ou revenir sur des moments forts.

## Web

### GUIDE DE L'ÉLU.E

La FNCCR lance le site « Guide de l'élu.e », destiné à accompagner les responsables locaux dans la gestion des services publics essentiels : eau, assainissement, énergie, déchets et infrastructures numériques. Mutualisés à l'échelle intercommunale, ces services constituent des piliers du quotidien des citoyens et permettent une gestion plus efficace, durable et solidaire, fondée sur une expertise technique renforcée.

Ce nouvel outil vise à éclairer les élus sur les enjeux actuels et à leur fournir un appui concret, tant technique que juridique, pour concevoir et piloter leurs politiques publiques. Pensé comme une ressource évolutive, il est enrichi régulièrement pour répondre aux besoins des territoires.

[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)

## Affaires publiques

### LA LETTRE D'ACTUALITÉ PARLEMENTAIRE

Grâce à l'expertise de son département juridique et affaires publiques, la FNCCR s'est fixée pour mission de renforcer les relations avec les parlementaires au Sénat et à l'Assemblée nationale.

La « Lettre d'actualité parlementaire » présente toute l'actualité législative et des grands sujets dans les domaines de l'énergie, du numérique, du cycle de l'eau et des déchets. Pour vous abonner et rester informés, n'hésitez pas à en faire la demande à :



[assistantes.energie@fnccr.asso.fr](mailto:assistantes.energie@fnccr.asso.fr)

Vous pourrez ainsi être un acteur privilégié et nourrir les concertations nationales pour la défense des services publics.



## Formations

### LE CATALOGUE S'ENRICHIT ENCORE

Vous le savez, depuis 2012 la FNCCR est organisme de formation. Ces actions de formation sont certifiées Qualiopi. Ce sont plus d'une cinquantaine de sessions qui sont organisées chaque année. Elles sont dispensées par les experts de la FNCCR ou par des intervenants spécialisés dans tous les domaines de compétences : eau, énergie, déchets, numérique, communication, juridique.

Ce sont des formations en petits groupes avec de nombreux échanges et exercices pratiques. La plateforme en ligne permet de visualiser toute l'offre et de s'inscrire. En 2025, 76 sessions ont réuni 761 participants, avec un taux de satisfaction de 8,4/10, confirmant la qualité de l'offre proposée.



## Emplois

### LES SERVICES PUBLICS RECRUTENT

La FNCCR relaye sur son site web toutes offres d'emploi que lui transmettent ses adhérents partout en France, dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, des déchets et du numérique.

Ces métiers à fort impact recrutent des femmes et des hommes souhaitant donner du sens à leur travail. Tous les niveaux de formation sont concernés : cursus techniques, bac+2/3, bac+5 et

profils d'experts, ainsi que les jeunes diplômés, les personnes en reconversion et les professionnels confirmés.

De nouvelles offres sont publiées chaque jour, avec des postes variés tels qu'agent technique, chargé-e de mission, chef-fe de projet ou responsable de secteur.



## Écoloustics UN CONCOURS ÉCO-CRÉATIF



Le concours Écoloustics invite les classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup> à explorer la transition écologique de manière créative. En partenariat avec FRANCE BIODÉCHETS, la 9<sup>e</sup> édition avait pour thème central la transition énergétique et la valorisation des biodéchets. Le jury national s'est réuni début mai à la FNCCR.

Les écoles de Luneau (Allier), Charles de Gaulle de Coulommiers (Seine-et-Marne) et le collège Champ Lumière de Selongey (Côte-d'Or) ont été récompensés pour leur projet autour de la transition énergétique. Le collège Noël Berrier de Corbigny (Nièvre) a su séduire le jury pour son travail autour des biodéchets. Comme chaque année, toute les classes lauréates et leur enseignant sont invités pendant une journée exceptionnelle à Paris. Après une visite à la Cité des sciences et de l'industrie, ils sont attendus à la FNCCR pour un bon goûter où ils reçoivent leur prix national et des cadeaux.

N'hésitez pas à inciter les établissements de vos territoires à participer à l'édition 2027 dès aujourd'hui. Le dossier d'inscription est disponible sur notre site.

## AARHSE

### CANDIDATEZ AU 12<sup>E</sup> PRIX

L'Association académique de recherche en histoire et en sociologie de l'énergie, créée par la FNCCR, a lancé la 12<sup>e</sup> édition du Prix de l'AARHSE récompensant des travaux en histoire et en sociologie de l'énergie. Ouvert jusqu'au 31 janvier 2027, il distingue trois catégories : travaux universitaires, publications et mémoires de master, portant sur les enjeux énergétiques contemporains. Doté de 10 000 €, ce prix valorise la recherche en sciences humaines et sociales et contribue à éclairer le débat public. La remise des prix aura lieu au premier semestre 2027. Le dossier d'inscription est disponible sur :

[www.aarhse.com](http://www.aarhse.com)



## Paris UN NOUVEAU SIÈGE EXEMPLAIRE POUR EAU DE PARIS

En février 2026, Eau de Paris s'est installée dans un nouvel immeuble situé dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, au cœur du quartier Paris rive gauche. L'entreprise publique devient ainsi propriétaire de son siège. Pour Eau de Paris, cet investissement est un choix de gestion rationnel qui permettra d'économiser des dépenses de loyer importantes. Le bâtiment, entièrement réhabilité, traduit une forte exigence écologique,

avec, par exemple, 100 % des eaux de pluie récupérées. Au quotidien, 60 métiers y sont rassemblés, dans des espaces ouverts favorisant la coopération entre équipes. Vitrine du service public de l'eau parisien, le site intègre également le Pavillon de l'eau, un nouvel espace pédagogique dédié à la sensibilisation des enfants aux enjeux de l'eau, qui ouvrira prochainement ses portes au public.

## Hauts-de-France ÉCLAIRAGE PUBLIC : UNE STRATÉGIE TERRITORIALE COMMUNE

Territoire d'énergie Flandre, Territoire d'énergie Cambrésis et le SE60 ont élaboré un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL) commun, plaçant biodiversité, accessibilité et mobilité au cœur de l'éclairage public. Issu d'une coopération engagée depuis 2017, ce projet mutualise ingénierie et rénovation, avec des solutions adaptées aux territoires urbains, périurbains et ruraux.

Le SDAL prévoit notamment la réduction des points lumineux inutiles, l'abaissement de la température de couleur, l'usage de coupe-flux et de la détection de présence, permettant jusqu'à 80 % d'économies d'énergie et une forte baisse de la pollution lumineuse. Il intègre aussi des exigences d'accessibilité, notamment pour les

cheminements et arrêts de transport. Un exemple concret de transition énergétique concertée et territorialisée.



## Aisne OBJETS CONNECTÉS

L'Useda a développé une application maison, nommée Usedaroc permettant aux communes de piloter leurs réseaux d'objets connectés. Un premier module dédié à la télégestion de l'éclairage public compte déjà 550 communes utilisatrices. Depuis un appareil connecté à Internet, la collectivité règle, en toute autonomie, les horaires hebdomadaires ou tout événement exceptionnel. Récemment, un nouveau module « télégestion du chauffage » a été proposé aux collectivités. Le syndicat de l'Aisne a décidé de concevoir cette solution en interne afin de l'adapter aux spécificités de ses territoires et de conserver la maîtrise des données et des outils. Un projet à l'échelle nationale, qui se base sur ce qui a été conçu et déployé par l'USEDA, est en cours via ACTEE un programme financé par la FNCCR.



## Pas-de-Calais 30 ANS DE LA FDE 62

Le 7 février, la FDE 62 a célébré ses 30 ans au musée du Louvre-Lens ! Plus de 250 élus et partenaires étaient venus découvrir ce lieu extraordinaire et souffler les bougies. Depuis trois décennies, le syndicat accompagne les collectivités du Pas-de-Calais dans leurs projets énergétiques et leur transition. Cet événement a également rendu hommage à Michel Sergent, fondateur de la FDE 62 et président pendant 27 ans, saluant son rôle déterminant dans le développement de la structure. Une célébration qui souligne l'engagement durable de la FDE 62 au service des territoires.



## Oise

### UNE BORNE INNOVANTE POUR DÉCARBONER LA MOBILITÉ

⚡ Le SE60 franchit une nouvelle étape dans la transition bas carbone avec l'inauguration d'une borne de recharge intégrée à un mât d'éclairage public, une première dans l'Oise. Cette innovation, plus sobre et économique, réduit de 58 % les émissions de CO<sub>2</sub> et de 30 % les

coûts, sans encombrer l'espace public. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale de décarbonation des mobilités et les travaux de la FNCCR.

Depuis 2017, le réseau du SE60 compte 180 bornes et évite 1 400 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. L'initiative, pensée pour les territoires, pourrait être déployée à plus grande échelle si l'expérimentation est concluante, illustrant la coopération au service de la transition énergétique sans encombrer l'espace public où le foncier peut être rare.



## Nord-Pas-de-Calais

### USAGES NUMÉRIQUES OPTIMISÉS

📶 Le syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique devient opérateur de réseau multiservices (RMS), une avancée majeure pour les services numériques locaux. Basé sur la mutualisation d'une infrastructure fibre unique, le RMS permet de regrouper internet, téléphonie, réseaux sécurisés, vidéo-protection et objets connectés. Cette

approche simplifie la gestion et réduit les coûts, avec des offres accessibles dès 15 € HT par mois. Le syndicat prend en charge une large part des infrastructures, facilitant l'accès à des services performants. Cette solution clé en main offre aux collectivités un pilotage optimisé de leurs usages numériques, tout en maîtrisant leurs dépenses.

## Loire-Atlantique

### STATIONS D'ÉPURATION : DES SITES À FORT POTENTIEL ÉNERGÉTIQUE

⚡ Territoire d'énergie 44 et sa société d'économie mixte EnR44 contribuent en Loire-Atlantique au projet européen ResNRJwater, dédié à la transformation des stations de traitement des eaux usées en véritables hubs énergétiques. Porté par neuf partenaires issus de 6 pays européens, il vise à optimiser la gestion et la production d'énergie (électricité, chaleur, biogaz), tout en renforçant

les flexibilités et le soutien au réseau. En Loire-Atlantique, dès 2026, quatre projets pilotes photovoltaïques verront le jour en milieu rural, avec des solutions innovantes : systèmes flottants, ombrières, trackers et panneaux bifaciaux. L'objectif est de favoriser une consommation locale et en circuit court. Ce projet ambitionne aussi de définir des méthodes répliquables à l'échelle nationale et européenne.

Interreg  
North-West Europe



ResNRJwater

## Vendée

### DES ÉVÉNEMENTS PLUS DURABLES



Pour réduire les déchets en Vendée, Trivalis accompagne les organisateurs d'événements en proposant un service de location de gobelets et de bols réemployables (dans la limite des stocks disponibles) ainsi qu'une subvention pour la location de vaisselle traditionnelle (assiettes, couverts, verres...). Ce dispositif, destiné aux associations et aux collectivités locales, concerne les manifestations organisées en Vendée. La demande doit être effectuée au moins un mois à l'avance via un formulaire en ligne sur [trivalis.fr](http://trivalis.fr).



## Flandre

### LIAISON DURABLE



À Steenwerck, la liaison bourg/gare a été inaugurée, illustrant une coopération réussie entre acteurs locaux : Noréade, les régies du SIDEN-SIAN, le Département du Nord, Cœur de Flandre Agglo et Territoire d'énergie Flandre.

Maître d'ouvrage des réseaux secs, Territoire d'énergie Flandre a piloté l'effacement des réseaux (électricité, télécoms, fibre, éclairage public) et déployé un éclairage LED à puissance modulée, améliorant performance énergétique et qualité du cadre de vie. Le chantier, réalisé par les entreprises Citeos, Flash Énergie et STPS avec le soutien départemental, témoigne d'une approche coordonnée au service des habitants et de l'attractivité territoriale.





Pilote membranaire haute performance installé en juin 2025 à l'usine de production d'eau potable de Choisy-le-Roi

## Ille-et-Vilaine RENOUVELLEMENT

⚡ À l'approche du renouvellement de ses instances après les élections municipales, le SDE35 déploie une campagne de communication originale pour mobiliser les élus d'Ille-et-Vilaine. En s'appuyant sur l'univers des "super-héros", le syndicat valorise l'engagement collectif face aux défis énergétiques : transition, maîtrise des coûts et résilience des réseaux.

Derrière ce ton décalé, le message est clair : le territoire a besoin d'élus impliqués et prêts à agir. Une initiative qui vise à susciter l'engagement en rappelant qu'il ne faut pas des super-héros, mais des élus motivés pour construire l'avenir énergétique local.



## Loi du 15 juin 1906 120 ANS APRÈS !

Fêtons l'intelligente vision des législateurs qui ont écrit et voté la loi relative aux distributions d'énergie. Elle constitue l'un des textes fondateurs de l'organisation du système électrique français. Adoptée dans un contexte de forte expansion des réseaux et d'initiatives privées dispersées, elle a permis de structurer juridiquement et institutionnellement un secteur stratégique. Elle est particulièrement déterminante dans l'émergence et la consolidation des syndicats d'énergie, qui demeurent aujourd'hui des acteurs majeurs de la gouvernance locale de l'énergie. Plus d'un siècle après son adoption, cette loi est le pilier de la robustesse d'un système capable de s'adapter aux transformations économiques, institutionnelles et environnementales.

## Île-de-France MODERNISATION DU RÉSEAU D'EAU

💧 Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) engage un vaste plan de modernisation de ses infrastructures, avec 2,9 milliards d'euros d'ici 2036. Dès 2026, 251 millions d'euros seront investis pour rénover réseaux, réservoirs et usines vieillissantes alimentant près de 4 millions d'habitants.

Le projet « Vers une eau pure » marque une nouvelle étape industrielle, avec l'installation de technologies avancées pour éliminer les micropolluants, dont les PFAS. Soutenu par des financements publics et des emprunts, ce programme vise à améliorer la qualité de l'eau tout en limitant les fuites. Cette montée en puissance aura un impact modéré sur la facture des usagers, dans un contexte d'inflation.

## Somme TERRITOIRES CONNECTÉS ET DURABLES

📶 Le projet de Somme Numérique repose sur le déploiement d'un réseau LoRa public dédié aux objets connectés et sur un hyperviseur souverain hébergé dans son propre data center pour exploiter les données. Objectif : aider les collectivités à améliorer leurs services publics, réduire les coûts et accompagner la transition éco-

logique. Après une phase d'expérimentation menée avec plusieurs acteurs locaux, les résultats ont permis de valider en 2025 la généralisation du dispositif à l'échelle départementale.

Les usages concernent notamment l'éclairage public, la télérelève de compteurs d'eau, la gestion des déchets ou la surveillance des cours d'eau. À terme, le projet intégrera de nouveaux outils comme l'intelligence artificielle pour prévenir des situations critiques ou à risque. Soutenue par des financements publics, cette initiative illustre le développement de territoires plus intelligents, durables et souverains en matière de données.



## Charente-Maritime

### EAU : CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Avec une population doublée l'été, la Charente-Maritime subit une forte pression hydrique.



Depuis 2023, Eau 17, avec les collectivités et les acteurs du tourisme, porte cette campagne pour des gestes simples et de vraies économies.

En 2025, 100 établissements ont rejoint la démarche « Mon camping s'engage ». Ils ont reçu affiches, stickers, plaquettes bilingues... et se sont engagés à les installer pour sensibiliser leurs salariés et leurs vacanciers.

En 2026, l'opération est amplifiée : des ambassadeurs animeront des ateliers de sensibilisation auprès des vacanciers et partageront des conseils simples pour préserver l'eau.

## Nièvre

### TOUS AU COMPOST !



Le 8 avril, le SIEEEN a organisé un atelier gratuit à Rouy dans le cadre de l'opération « Tous au compost ! ». Ces rendez-vous ont permis de sensibiliser le public aux enjeux du compostage et à la réduction des déchets.

Les participants ont d'abord découvert les missions du syndicat lors d'une visite guidée, avec une présentation du process de compost. L'événement, à la fois pédagogique et convivial, a offert des conseils pratiques pour pouvoir bien trier ses biodéchets pour avoir un bon compost. Les habitants du territoire ont ainsi pu repartir avec des astuces concrètes et l'envie d'adopter des gestes plus respectueux de l'environnement.



## Sarthe

### UN RÉSEAU TRÈS CONNECTÉ

Sarthe Numérique poursuit le renforcement de son réseau départemental d'objets connectés LoRaWAN, qui couvre l'ensemble du territoire sarthois depuis 2025.

Cette infrastructure mutualisée est un levier du "territoire intelligent" et continue d'évoluer pour répondre aux besoins croissants, notamment en matière de télérelève de l'eau. Elle permet déjà la connexion de milliers

d'équipements publics : suivi des consommations, détection de fuites, optimisation de l'éclairage public, supervision des bâtiments et suivi environnemental.

En offrant une connectivité en tout point du territoire, Sartel, concessionnaire du réseau, et Sarthe Numérique offrent aux collectivités un pilotage plus précis, renforçant sobriété énergétique et performance des réseaux.

## Loire

### BISEE® SUIT VOS CONSOS

Bisee® est un outil de pilotage conçu pour accompagner les collectivités et syndicats d'énergie dans la gestion de patrimoines publics complexes. Cofinancé par ACTEE (FNCCR), il permet de centrali-

ser les données essentielles de chaque bâtiment, de suivre les consommations énergétiques en temps réel et de détecter rapidement les dérives.

Grâce à une meilleure fiabilisation des données, les acteurs publics peuvent prioriser leurs actions et construire une stratégie d'investissement cohérente et durable. Adaptable à différents territoires, Bisee® se présente comme un modèle répliquable, facilitant la transition énergétique et l'optimisation des ressources.



Bâtiment Intelligent au Service des Économies d'Énergies

## La Réunion

### 25 ANS + UNE STATION



Le SIDELEC Réunion a célébré ses 25 ans d'histoire : un quart de siècle d'engagement au service de l'aménagement énergétique du territoire et des communes de l'île. Créé en 2000, le syndicat s'est imposé comme un acteur central de la transition énergétique, notamment dans l'électrification rurale et l'accompagnement des collectivités.

À l'occasion de cet anniversaire, une étape symbolique a été franchie avec l'inauguration de la première station hydrogène de La Réunion, installée à Sainte-Suzanne. Alimentée en partie par l'énergie solaire, elle produit de l'hydrogène vert destiné à la mobilité. Ce projet illustre la volonté du SIDELEC de promouvoir des solutions locales, durables et innovantes, en cohérence avec les objectifs d'autonomie énergétique à l'horizon 2030 et la construction d'un modèle plus sobre et accessible.

# AGENDA

Tous les événements sont à retrouver sur [www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)

## CARREFOUR DES GESTIONS DURABLES DE L'EAU 2026

9 et 10 septembre 2026

Parc des expositions - Dijon

Le rendez-vous annuel des acteurs publics de l'eau. Stands FNCCR et France Eau Publique

## FORUM TERRITOIRES ET ENERGIES

15 septembre 2026

Salons de l'Aveyron - Paris

Le rendez-vous annuel des acteurs impliqués dans les projets de production et de distribution d'énergie locale.

## CARREFOUR DES DECHETS ET ASSISES NATIONALES 2026

30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2026

Cité des congrès - Nantes

Le rendez-vous annuel des acteurs impliqués dans la gestion des déchets. Stand FNCCR

## FORUM DE LA DONNEE TERRITORIALE

6 octobre 2026

Paris

Le rendez-vous annuel des acteurs de la donnée.

## SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITES LOCALES 2026

24 au 26 novembre 2026

Porte de Versailles - Paris

Stand animé par les collectivités adhérentes de la FNCCR.



## On vous en parle

### 40<sup>e</sup> Congrès de la FNCCR Angers -14 / 16 septembre 2027



Acteurs engagés dans l'avenir des services publics locaux et de la transition des territoires, nous vous donnons rendez-vous au Parc des expositions d'Angers en septembre 2027.

Pendant trois jours, élus, collectivités, experts, entreprises et partenaires institutionnels, nous nous retrouvons pour cet événement majeur : plus d'une soixantaine de conférences et d'ateliers permettront d'aborder les grands enjeux liés à l'énergie, à l'eau, au numérique, à la mobilité et à la transition écologique.

Les visites techniques mettront en lumière les réalisations concrètes et des innovations de terrain.

Organisé quelques mois après l'élection présidentielle, ce congrès sera sans nul doute l'occasion de construire les stratégies d'avenir, de discuter sur les nouvelles orientations nationales avec les perspectives qu'elles offriront aux collectivités territoriales et aux services publics locaux.

La soirée des collectivités du mercredi 15 septembre donnera à l'événement toute sa convivialité et le plaisir de se réunir dans un lieu patrimonial chargé d'histoire.

L'entente régionale Pays de la Loire est fière d'accueillir le congrès à Angers et de contribuer à faire de cette 40<sup>e</sup> édition un succès.

Vous souhaitez être présent sur l'espace d'exposition favorisant rencontres, démonstrations, découvertes de solutions innovantes et échanges professionnels ?

Contactez-nous dès aujourd'hui : [communication@fnccr.asso.fr](mailto:communication@fnccr.asso.fr)

Le site dédié présentant les temps forts et sa plateforme d'inscription congressiste ainsi que sa centrale de réservation hôtelière sera à votre disposition au début de l'année 2027.



SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES E-COMMUNICATIONS

### Réseaux publics

La lettre institutionnelle de la FNCCR

**Directeur de la publication :** Charles-Antoine Gautier

**Responsable de la rédaction :** Véronique Lelièvre

**Rédacteurs :** Véronique Lelièvre - Jennifer Pilon - Colombine Balcaen

**Comité de rédaction :** Cécile Fontaine, Charles-Antoine Gautier, Wilfried Kopec, Violaine Lanneau, Jean-Luc Sallaberry, Régis Taisne

Tous droits réservés. **Dépôt légal :** 3<sup>e</sup> trimestre 2026 / **N° ISSN :** 2825-9386

**Crédits photos :** FNCCR, Adobe Stock, Pixabay, SE60, Nicolas Fagot/SEDIF, SIEEEN, Karine Jullié/Eau de Paris, Natacha Lecerf/Territoire d'énergie Flandre, Alexandre Allion, Philippe Barbosa, Trivalis, Patrice Diaz, Guillaume Cortade, Canva\*

Réalisation graphique : service communication FNCCR

**Tirage :** 3 500 ex / **Imprimerie :** Gestion graphico

Recevoir ce journal en papier ou en numérique : [communication@fnccr.asso.fr](mailto:communication@fnccr.asso.fr)

\*Certains visuels sont générés par IA

### FNCCR

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies  
20 bd de Latour-Maubourg 75007 Paris  
Tél. 01 40 62 16 40  
Email : [fnccr@fnccr.asso.fr](mailto:fnccr@fnccr.asso.fr)  
[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr)



[fnccr.asso.fr](http://fnccr.asso.fr)

